

MAIRIE



33570

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire.

Présents : Mmes PIMBERT Marysette, JEAN Audrey, ABADE Karine, DESMOUCELLES DIEZ Delphine et Mrs AMOREAU Pascal, JEAN René, MORO Thierry, NOBLE Patrick.

Excusé(s) : Mme CORTE Géraldine (pouvoir à Patrick NOBLE) et M. Henri GARACH (pouvoir à Pascal AMOREAU)

Secrétaire de séance : M. DUGRAND Patrick

Ouverture de la séance : 18H45

Confirmation de l'approbation du précédent Procès-Verbal (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent procès-verbal.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
05/05/2026	SCP AUTHENTIS NOTAIRES	CU 033 386 26 00001
01/06/2026	GROUPE ALQUENRY	Arrêté municipal de circulation n°A11-2026

Extrait délibération n°35-2026 Nomination d'un délégué titulaire et trois délégués suppléants pour les élections sénatoriales – Commune de moins de 1000 habitants :

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour les élections des sénateurs.

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 fixant le mode de scrutin ; le nombre de délégués et de suppléant pour la commune de SAINT-CIBARD.

En application des articles L. 283 à L. 293, et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint-Cibard.

Election du délégué titulaire :

M. Pascal AMOREAU a été proclamé élu au 1er tour :

- 11 voix pour
- 00 voix contre
- 00 abstention

Élection des délégués suppléants :

M. René JEAN, Mme Marysette PIMBERT et M. Patrick DUGRAND ont été déclarés élus délégués suppléants lors du premier tour avec :

- 11 voix pour
- 00 voix contre
- 00 abstention

Divers :

- Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal qu'une nouvelle commission, intitulée «Transition Écologique», a vu le jour au sein de la CDC du Grand Saint-Emilionnais. Il demande si un membre du Conseil Municipale désire s'inscrire à cette commission.
Monsieur DUGRAND Patrick a proposé sa candidature, et le Conseil Municipal ne formule aucune objection à cette proposition, acceptant que Monsieur DUGRAND Patrick fasse partie de cette commission.
- M. Patrick NOBLE (responsable des travaux et bâtiments) présente au Conseil Municipal le rapport sur l'inspection des bâtiments communaux, en compagnie de Monsieur le Maire et de M. René JEAN, lors d'un rendez-vous qui a eu lieu le mercredi 27 mai à 16h00.
- M. Patrick NOBLE informe le Conseil Municipal, du compte rendu de la commission de mobilité qui a eu lieu le mercredi 27 mai au siège de la CDC du Grand Saint-Emilionnais.
- Le Conseil Municipal donne son autorisation pour qu'un « Food truck pizza » s'installe sur la place de la mairie chaque vendredi soir de 16h à 21h30.
- Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les noms des personnes sélectionnées par le Directeur Régional des Finances Publiques pour occuper les postes de titulaires et suppléants au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
Cette sélection a été faite à partir d'une liste que le Conseil Municipal avait soumise aux Finances Publiques.
Pour les intéressés, la liste peut être consultée à la mairie.

Clôture de la séance : 19H45

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

